

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Lalande 25 mars 2024 à 19h
Présence virtuelle

1. Ouverture de la séance à 19h02
2. Présences et vérification du quorum

Personnes présentes :

Direction: Sylvie Roy

Représentants des parents

Amélie Laplante
Dominic Sanche
Josée Danis
Thien Linh Truong (absente)
Marie-Christine Dupont
Anne-Marie Aubert (substitut) (absente)
Caroline Piecha (substitut) (absente)

Représentants du personnel enseignant/de soutien

Catherine Roy
Beate Andrea Krueger

Représentant du personnel du SDGSDD

Walaa Melhem

Représentants de la communauté

Mélissa Alary (absente)
Claudine Campeau (absente)

3. Adoption de l'ordre du jour
Sur proposition de Marie-Christine Dupont, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité sans modification.
(Résolution CÉ23-24/35)
4. Frais chargés aux parents - Matériels didactiques 2024-2025 (*Sylvie Roy*)
 - Mme Roy nous présente les tableaux avec les montants respectifs par niveau. Les coûts sont en dessous du 10% d'augmentation permis. Toutefois, en première et deuxième année, il y a une hausse de 11% étant donné l'ajout des ateliers d'écriture. Pour ce qui est de la 3ème année, la hausse est de 16%. Quant aux classes 800, la composition des classes (les niveaux des élèves) demeure encore inconnue donc il y aura une annexe pour les frais chargés aux parents.Sur proposition de Marie-Christine Dupont, les frais chargés aux parents sont adoptés à l'unanimité.
(Résolution CÉ23-24/36)
5. Procéduriers frais chargés aux parents (*Sylvie Roy*)
 - Les 7 membres présents votent en accord pour demander un maximum de 50\$ aux parents pour les activités intégrées.Sur proposition de Marie-Christine Dupont, le procédurier des frais chargés aux parents est adopté à l'unanimité. (Résolution CÉ23-24/37)

6. Levée de l'assemblée

- Marie-Christine Dupont propose de lever la séance à 19h45. Proposition adoptée à l'unanimité.
(Résolution CÉ23-24/38)